

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 2 juillet 2013, à 19h36, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Monsieur Johnny Pizar,
Madame Julie Grenier,
Monsieur Richard d'Amour

Monsieur Serge Tremblay,
Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Aucune absence

Formant quorum sous la Présidence de madame la Maire Ghislaine Leblond.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 2 juillet 2013

Madame la Maire souhaite la bienvenue, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h36.

13 07 102

2. Adoption de l'ordre du jour du 2 juillet 2013

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 2 juillet 2013, soit adopté tel que présenté en y ajoutant les points suivants :

- 5.1. Suivi auprès de la Sûreté du Québec
- 5.2. Internet Centre Communautaire

1.- Ouverture

Mot de bienvenue du maire

2.- Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013

4.- Première période de questions

5.- Suivi de la dernière assemblée

- 5.1. Suivi auprès de la Sûreté du Québec
- 5.2. Internet Centre Communautaire
- 5.3. Négociation entente incendie

6.- Correspondance

6.1. Demandes d'aide financière

- 6.1.1. Journée des Townshippers 2013
- 6.1.2. Expo Vallée de la Coaticook
- 6.1.3. Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook

6.2. Invitation

- 6.2.1. Fêtes du 150^e anniversaire de Saint-Malo
- 6.2.2. 20^e Tournoi de golf du maire de Waterville

6.3. Règlement

- 6.3.1. Avis de motion – Projet de règlement numéro 240-2013, modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 224

- 6.4. **Divers**
 - 6.4.1. Rencontre avec le service de l'aménagement de la MRC de Coaticook
 - 6.4.2. Rencontre avec le CLD de la MRC de Coaticook
 - 6.4.3. Demande de Manon Bergeron
 - 6.4.4. Changement date conseil municipal d'octobre et novembre
- 7.- **Rapport de madame la Maire et des conseillers**
 - 7.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par madame la Maire
 - 7.2. Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
- 9.- **Rapport de la directrice générale**
 - 9.1. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.2. Dépôt du rapport de la directrice générale
 - 9.3. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires (3 membres du conseil)
 - 9.4. Résultat de l'appel d'offre pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver
- 10.- **Trésorerie**
 - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
 - 10.2 Dépôt du rapport trimestriel en date du 28 juin 2013
- 11.- **Divers**
- 12. **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance ordinaire**

Adoptée à l'unanimité

13 07 103

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, Appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. 1^{ere} PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler

5.1. Suivi auprès de la Sûreté du Québec

Les membres du conseil demandent à la directrice générale d'assurer un suivi auprès de la marraine de la municipalité à la Sûreté du Québec concernant la vitesse dans le village de Way's Mills, la présence policière lors de l'activité du 2 juin dernier ainsi que la tenue prochaine du Shazamfest.

5.2. Internet Centre Communautaire

La directrice générale fera les démarches auprès de Xittel au cours de l'été afin de faire installer internet au Centre Communautaire.

5.3. Négociation entente incendie

Aucune date n'a encore pu être fixée pour d'éventuelles négociations.

13 07 104

6.1.1. Journée des Tomnshippers 2013

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande d'appui financier à la journée des Townshippers qui se tiendra le 14 septembre prochain à Lennoxville;

ATTENDU que les membres du conseil municipal considèrent qu'il est important de soutenir la communauté anglophone de son territoire;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise la dépense de 50\$ à titre d'aide financière à l'organisme.

Adoptée à l'unanimité

13 07 105

6.1.2. Expo Vallée de la Coaticook

ATTENDU que les membres du conseil sont invités au souper d'ouverture de l'Expo Vallée de la Coaticook qui se tiendra le 1^{er} août prochain au CRIFA;

POUR CE MOTIF

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que la directrice générale réserve un billet pour le souper d'ouverture de l'Exposition Vallée de la Coaticook;

Que la municipalité autorise la dépense de 50\$ reliée à l'achat du billet du souper d'ouverture de l'Expo Vallée de la Coaticook.

Adoptée à l'unanimité

13 07 106

6.1.3. Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook

ATTENDU qu'à sa 26^e année, la Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook profite plus que jamais des largesses de la population et remet en entier tous ses dons dans les mains des professionnels œuvrant quotidiennement au centre hospitalier ;

ATTENDU qu'annuellement la Fondation du CSSS verse plus de 100 000\$ aux endroits stratégiques et surtout dans les services à la population ;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise la dépense de 250\$ à titre d'aide financière à l'organisme.

Adoptée à l'unanimité

6.2.1. Fêtes du 150^e anniversaire de Saint-Malo

L'invitation est déposée au conseil municipal.

13 07 107

6.2.2. 20^e Tournoi de golf annuel du maire de Waterville

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise l'inscription de Madame la Maire Ghislaine Leblond à cette activité qui aura lieu le 14 août à Waterville, au coût de 115\$.

Adoptée à l'unanimité.

13 07 108

6.3.1. Avis de motion – Projet de règlement # 240-2013, modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 224

Monsieur Johnny Pizar, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption. L'objet est de modifier le règlement de plan d'urbanisme concernant les dispositions sur les réseaux de transport et les annexes cartographiques à la suite de la reconnaissance d'une partie du chemin Lyon à titre de chemin public.

Les dispositions sont décrites dans le premier projet de règlement numéro 240-2013 déposé conjointement avec cet avis de motion.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.

6.4.1. Rencontre avec le service d'aménagement de la MRC de Coaticook

Les membres du conseil municipal demandent à la directrice générale de vérifier les dates du 19 et du 26 août (19h30) prochain afin d'organiser une rencontre avec le service d'aménagement de la MRC au sujet de la révision du schéma d'aménagement.

6.4.2. Rencontre avec le CLD de la MRC de Coaticook

L'invitation est déposée au conseil municipal. Les membres du conseil croient que cette rencontre serait plus pertinente au début de 2014 compte-tenu des élections de novembre prochain.

6.4.3. Demande de Manon Bergeron

La demande est déposée au conseil municipal. Les membres du conseil demandent à la directrice générale de faire quelques vérifications auprès de Madame Bergeron et de la Mutuelle des municipalités du Québec avant de donner réponse à cette dernière.

13 07 109

6.4.4. Changement date conseil municipal d'octobre et de novembre 2013

ATTENDU que 2013 est une année électorale et que certains délais doivent être respectés ;

ATTENDU que les dates prévues, au calendrier des séances ordinaires, pour les séances du conseil sont le 7 octobre et le 4 novembre;

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du mois d'octobre se tienne le mardi 1^{er} octobre 2013 à 19h30 et que la séance ordinaire du mois de novembre se tienne le lundi 11 novembre 2013 à 19h30 à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

7.1. Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Madame la maire fait part au conseil de ces diverses activités.

7.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de juin 2013.

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de juin 2013.

9.2. Dépôt du rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport des frais de déplacement de la directrice générale pour les mois d'avril, mai et juin 2013.

9.3. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires (3 membres du conseil)

La directrice générale dépose officiellement lesdites déclarations en vertu de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), des élus suivants : Jean-Pierre Pelletier, Julie Grenier et Johnny Pizar.

13 07 110

9.4. Résultat de l'appel d'offre pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 pour les circuits 1 et 2

CIRCUIT numéro 1

ATTENDU que la Municipalité de Barnston-Ouest a procédé à un appel d'offres pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver pour le circuit numéro 1, le 10 juin 2013 ;

ATTENDU que les soumissions ont été reçues avant 16h00 le 2 juillet 2013 pour être ouvertes le même jour à 16h05 ;

ATTENDU que la municipalité a reçu une seule soumission pour le **circuit numéro 1** :

- **3089-7128 Québec Inc. (a/s Guy Provencher)**

ATTENDU que la municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

ATTENDU que les documents d'appel d'offres et la soumission présentée par cette entreprise font partie intégrante de la présente résolution ;

CIRCUIT numéro 2

ATTENDU que la Municipalité de Barnston-Ouest a procédé à un appel d'offres pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver pour le circuit numéro 2,

le 10 juin 2013 ;

ATTENDU que les soumissions ont été reçues avant 16h00 le 2 juillet 2013 pour être ouvertes le même jour à 16h05 ;

ATTENDU que la municipalité a reçu les soumissions suivantes pour le **circuit numéro 2** :

- **Bradley Standish ;**
- **3089-7128 Québec Inc. (a/s Guy Provencher)**

ATTENDU que la municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

ATTENDU que les documents d'appel d'offres et la soumission présentée par cette entreprise font partie intégrante de la présente résolution ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;

Que le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest adjuge le contrat pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver du **Circuit numéro 1** pour les saisons 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à 3089-7128 Québec Inc., à un prix forfaitaire total de 1 950\$ par kilomètre pour la saison 2013-2014, 1 975\$ par kilomètre pour la saison 2014-2015 et 1 995\$ pour la saison 2015-2016, taxes en sus, pour un total de 295 745.45\$, taxes en sus ;

Que le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest adjuge le contrat pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver du **Circuit numéro 2** pour les saisons 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à 3089-7128 Québec Inc., à un prix forfaitaire total de 1 950\$ par kilomètre pour la saison 2013-2014, 1 975\$ par kilomètre pour la saison 2014-2015 et 1 995\$ pour la saison 2015-2016, taxes en sus, pour un total de 262 285.61\$, taxes en sus ;

Que l'adjudication des contrats d'entretien et de déneigement des chemins d'hiver des **Circuit numéro 1 et numéro 2** est conditionnelle à ce que le soumissionnaire fournisse, **avant la signature du contrat**, les documents suivants :

- a) La preuve de disponibilité (preuve de propriété ou de location à long terme valide pour toute la durée du contrat), qui apparaissent à la liste qu'il a déposée avec sa soumission et dont il n'était pas encore propriétaire ou locataire à long terme ;
- b) L'attestation de conformité de tous les équipements prévus à la liste qu'il a déposée avec sa soumission, conformément aux exigences décrites à l'article 13 du Devis (document 3) ;
- c) La preuve de la police d'assurance responsabilité comprenant l'avenant en faveur de la municipalité décrit à l'article 8 du document «Devis d'entretien et de déneigement des chemins d'hiver, saison 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016» ;
- d) La garantie d'exécution décrite à l'article 9 du document 2 «Instructions aux soumissionnaires», sous la forme et au montant exigé par cette disposition ;

Que la signature du contrat est fixée au plus tard le 5 août 2013 au bureau de la Municipalité de Barnston-Ouest et que le soumissionnaire retenu devra avoir fourni les documents ci-hauts décrits avant cette signature.

Adoptée à l'unanimité

13 07 111

10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer.

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 3 juin 2013- #13-06-100	176 071.55\$
B)	Dépenses incompressibles	21 189.34\$
C)	Salaires juin 2013	9 465.32\$
D)	Comptes à payer au 2 juillet 2013	55 305.27 \$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 55 305.27\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

10.2. Dépôt du rapport trimestriel en date du 28 juin 2013

Dépôt du rapport trimestriel par la secrétaire-trésorière.

12. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

13 07 112

13. Levée de la séance ordinaire du 2 juillet 2013

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h40.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE, SEC.-TRES.